



PREMIERE JOURNEE DE MOBILISATION : MERCI !

Vous étiez nombreux à participer à la mobilisation des sites de Thales le jeudi 27 janvier pour les salaires, par des manifestations, des assemblées générales, des protestations via le site manif.app.

MERCI A TOUS POUR VOTRE PARTICIPATION

Toutes les actions menées sur l'ensemble des sites Thales ont été remontées au niveau du Groupe pour **faire évoluer la note de cadrage et faire valoir nos revendications !**

... MAIS CE N'EST QUE LE DEBUT !

La mobilisation doit continuer tant que Thales ne nous aura pas entendus, et ne reviendra pas sur une note de cadrage, qui ne prend pas en compte les efforts consentis par les salariés.

C'est en montrant que nous sommes nombreux à vouloir du changement que nous ferons pencher la balance !

Sur manif.app :

Continuez à vous connecter **chaque jour de la semaine sur manif.app !**
Votre avatar disparaît au bout de 24h : Trouvez de nouveaux slogans chaque jour !

Sur toutes nos fenêtres : affichons notre protestation (cf : au verso de ce tract)

Venez à l'heure d'info syndicale

Jeudi 3 Février à 14h00 – Parking du bât A

SI NOS REVENDICATIONS NE SONT PAS ENTENDUES ?

Lors de prochaines réunion NAO pour Thales LAS les 3 et 10 février 2022, nos revendications justes, légitimes et raisonnables seront toujours les mêmes :

Un budget LAS MINIMUM de 5%

(hors budgets spécifiques)

Retour à une rétroactivité au 1^{er} janvier dès 2022

Indexation des salaires sur le minimum

conventionnel +3%

Aucune augmentation individuelle inférieure à 3%



NAO chez THALES

Salariés pas d'accord, nous demandons :

- Un budget minimal de 5% + mesures spécifiques
- La rétroactivité au 1^{er} janvier 2022
- Une juste répartition des bénéfices de l'entreprise

Le carnet de commande est plein, et les compétences rares.

La satisfaction des clients ne peut se faire qu'avec un personnel motivé et reconnu à la hauteur de ses engagements et de ses compétences.

**POUR UNE REVISION DE LA NOTE DE CADRAGE
A LA HAUTEUR DES ENJEUX THALES**